

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 février 2015 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

David FEUFEU, Anne-Laure SIGOGNEAU, Joël AUBIN, Xavier AUBRUN, Eliane BOINOT, Mickaël BOUDIER, Ludovic CHALEROUX, Isabelle GAULT, Aurélien RIBETTE, Catherine LAMARCHE Valérie BROCHARD et Jean-Christophe REAU.

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Luc GIRARD, Denis GAILLARD et Lee GILL (pouvoir à Xavier AUBRUN)

Secrétaire de séance : Joël AUBIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur

Date de convocation : 20 février 2015

* * * * *

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

1- CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le budget CCAS avait été mis en veille selon le souhait des élus en 2005. De ce fait, les dépenses du CCAS étaient prises en charge par le budget de la commune. Le solde de gestion du CCAS s'élève à 345.89€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite que ce budget soit remis en activité.

2- Renouvellement de la débroussailleuse

Pour ce sujet et afin d'éviter la prise illégale d'intérêt, Monsieur le Maire passe la présidence à Madame Valérie BROCHARD, quitte la salle avec Madame Anne-Laure SIGOGNEAU et précise que le pouvoir de Monsieur Lee GILL ne sera pas pris en compte.

Madame BROCHARD demande à Monsieur Mickaël BOUDIER de présenter et d'expliquer les devis pour le renouvellement de la débroussailleuse suite à la commission voirie.

Trois propositions : SEMAT-Thouars (Garage FITAL-Lageon), Ets AURIAU-La Grimaudière et BILLAUD SEGEBA-Bressuire.

La commission n'a pas souhaité retenir le devis des Ets AURIAU d'un montant de 20500€ HT, reprise 5000€ : trop disant.

Monsieur BOUDIER, dans un premier temps, donne le montant de la soulte (achat- reprise) :

BILLAUD-SEGEBA (débroussailleuse KUHN 2013 neuve)14400€ HT (19300-4900)

SEMAT (débroussailleuse KUHN 2015).....14200€ HT (18500-4300)

Et explique les caractéristiques, avantages et inconvénients de ces matériels

Considérant les explications apportées et la date de construction qui, dans le 1^{er} cas, risque de nuire lors d'une reprise future,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents dans la salle, décide de retenir les propositions de SEMAT (Garage TALBOT de Lageon) et donne tous pouvoirs à Madame la présidente pour signer les pièces nécessaires à cette acquisition et reprise.

Monsieur FEUFEU et Madame SIGOGNEAU sont invités à rejoindre les membres du Conseil, Madame BROCHARD redonne la présidence de la séance à Monsieur le Maire.

3- Nuits romanes

Madame Valérie BROCHARD informe le Conseil que la Région a retenu la date du 5 juillet pour les prochaines nuits romanes à Gourgé.

Le spectacle musical serait sur le thème du « Jazz », il y a actuellement 3 groupes en liste et la région doit faire connaître son choix sous quinzaine.

Monsieur BOUDIER souhaite que l'organisation soit revue et renforcée car des dysfonctionnements au niveau des prestations ont aggravé la situation qui était déjà perturbée par le mauvais temps. Il faut penser à ne pas alourdir le travail des bénévoles. Madame BROCHARD précise que cela a été évoqué et qu'une solution de replis est envisagée car lors des dernières nuits romanes cela avait été très compliquée de persuader les responsables. Des réunions seront programmées bientôt.

4- Tour cycliste international Poitou-Charentes

Monsieur Joël AUBIN confirme au Conseil Municipal que, le 29^{ème} Tour Cycliste International du Poitou-Charentes, la 5^{ème} et dernière étape se déroulera à Gourgé le 28 août prochain.

Une convention est établie entre la « ville étape » et l'association « Poitou-Charentes animation » afin d'organiser cette manifestation.

La qualité « ville étape » implique les prestations suivantes :

TECHNIQUES

- mise à disposition de personnels techniques
- mise en place et prise en charge de tableaux électriques, d'un point d'eau, d'un bloc sanitaire, de containers (tri sélectif),
- mise à disposition de parkings
- fourniture, mise en place de barrières, séparateurs de voies ...

SECURITE

- assurer la sécurité, signaleurs ...
- désigner un responsable sécurité

PROMOTION/COMMUNICATION

- promotion de l'événement : panneaux d'affichage...

Le montant des obligations financières s'élève à 5000€, des demandes de subventions seront faites auprès de divers organismes.

5- Visite périodique ERP 2015

Selon la réglementation, des visites périodiques doivent être effectuées dans les établissements recevant du public (ERP) par la commission sécurité. Pour 2015, seule la Salle des fêtes est concernée. Il apparaît opportun de procéder à une vérification des matériels et des moyens de secours. Un état des lieux va être fait pour anticiper cette visite.

6- Cimetière

Une personne actuellement propriétaire d'une concession (1m x 2m) dans le cimetière désirerait procéder à la construction d'une caverne (caveau destiné à recueillir une urne). Cela nécessite une portion de terrain de 1m sur 1m (la caverne étant de 0.60 x 0.60). La commune ne dispose que de concession ordinaire, d'un columbarium et d'un jardin des souvenirs pour la dispersion des cendres mais aucun espace destiné à l'implantation de caverne.

Suite à la reprise de concession et au « nettoyage » d'une zone par les Services funéraires CRON, il pourrait être envisagé d'y prévoir une zone destinée aux cavernes.

Cette possibilité et les tarifs seront mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

7- SMVT

Les travaux d'aménagement de l'itinéraire cyclable de la vallée du Thouet ont eu lieu en 2006 et 2007.

Une convention d'entretien courant (vider les poubelles, tondre et nettoyer les abords de l'itinéraire ...et assurer une mission de veille) est proposée pour une période de 5 ans 2015-2019.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité accepte la présente convention et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces nécessaires.

Monsieur AUBIN est proposé en tant que personne référente, le conseil approuve.

8- QUESTIONS DIVERSES

8-1 LOGEMENT LOCATIF : Des devis seront demandés pour le remplacement de la chaudière gaz qui est défectueuse.

8-2 Des devis sont en cours pour les prestations suivantes :

Contrat d'entretien vitrerie, contrat vérification des appareils gaz et contrat vérification électricité.

8-3 Des détecteurs incendie vont être installés dans les logements locatifs.

8-4 Suite à la rencontre entre le Cabinet ECCE TERRA, le dossier d'aménagement du bourg sera revu en reprenant les travaux rue de la Commanderie et de la Grand'rue dans le même état d'esprit que l'aménagement de la rue Philippe de Comines.

Pour info :

- 8 mars Course André DECOUX

- 12 avril ... Remise du drapeau aux Anciens Combattants

- A la demande et en accord avec la municipalité d'Houldizy, la rencontre initialement prévue pour cette année est reportée d'un an et aura lieu le week-end du 5 au 8 mai 2016.

Clôture de la séance à 21h30.

Rappel des délibérations du 25 février 2015

- 1- CCAS Centre Communal d'Action Sociale
- 2- Renouvellement de la débroussailleuse
- 3- Nuits romanes
- 4- Tour cycliste international Poitou-Charentes
- 5- Visite périodique ERP 2015
- 6- Cimetière
- 7- SMVT
- 8- Modification statutaire du Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine SMEG
- 9-QUESTIONS DIVERSES

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	SIGOGNEAU Anne-Laure	BOINOT Eliane	BROCHARD Valérie	AUBRUN Xavier
GAILLARD Denis Absent excusé	BOUDIER Mickaël	RIBETTE Aurélien	GILL Lee Absent excusé Pouvoir à Xavier AUBRUN	AUBIN Joël
GIRARD Jean-Luc Absent excusé	REAU Jean-Christophe	CHALEROUX Ludovic	GAULT Isabelle	LAMARCHE Catherine